

Compte rendu du Conseil de Département de Mathématiques

14 septembre 2018

Présents : Itaï BEN YAACOV, Ariane CARRANCE, Gabriela CIUPERCA, Thierry CLOPEAU, Vincent FARGET, Ivan GENTIL, Frédéric LAGOUTIERE, Vincent LEROUVILLOIS, Petru MIRONESCU, Julien MOLINA, Frédéric PELLARIN, Nicolas RESSAYRE, Léon TINE, Martine VARZEA, Luca ZAMBONI, Jiang ZENG, Simon ZUGMEYER.

Excusés : Julien MELLERAY, Grégory VIAL

Début du Conseil, 12h30

Approbation du CR du 9 juillet 2018

Une modification a été faite par I. Ben Yaacov.
L. Zamboni souhaite revenir sur l'avant dernier paragraphe, une correction est également faite.

Vote à main levée pour l'approbation du CR du 9 juillet 2018 :

Oui	15 voix
Non	0 voix
Blanc	0 voix

Bilan rentrée :

I. Gentil aborde l'UE TMB en PCSI. En effet, les physiciens ont ouvert l'année L0 avec un effectif de 110 étudiants mais ne devaient en ouvrir que 60. Ce qui a pour conséquence pour le département de mathématiques l'ouverture d'un groupe, passant le nombre de groupe à 3.

N. Ressayre demande si le surcout a été calculé.

I. Gentil répond que cela n'a pas été fait pour le moment.

L. Tine explique qu'un bilan a été fait pour cette année et cela va coûter 2000h en L1 pour les UE TMB et Math 2.

N. Ressayre explique qu'il serait utile de chiffrer l'investissement du département dans les formations de physique.

I. Gentil explique que la L0 de mathématiques n'a que 4 étudiants inscrits. A l'issue du test de positionnement, 8 étudiants s'ajoutent pour faire un groupe de 12. Pour rappel, le semestre d'automne de la L0 a une UE non créditante de 70h : base des mathématiques.

I. Gentil annonce qu'il y a 6 ACE pour le département de math qui s'ajoutent au 6 que l'on avait déjà, ce qui est une bonne nouvelle.

N. Ressayre souhaite revenir sur le sujet précédent et explique que l'ouverture de la L0 avec 12 étudiants est risqué. En effet, il est possible d'avoir beaucoup moins d'étudiant en janvier. De plus, il y a un vrai problème d'équité, la même année, on supprime l'aide sur les étudiants de L2 et L3 alors qu'on met des gros moyens sur 12 étudiants de L1.

I. Ben Yaacov explique que ce point de vue a été exprimé auprès de Céline Brochier, VP Formation Initiale. Sa réponse a été qu'il fallait mettre les efforts sur le L1 via le COM RL.

Un dossier doit être rendu la semaine prochaine sur les moyens qui vont être mis en œuvre pour la L0 + L1 et en mai devra être chiffré les résultats.

I. Gentil explique également que le responsable du L1 math-Info a été nommé, c'est Elodie Desserrée, en Informatique.

L. Tine explique que lors du classement des candidatures, il n'a pas été proposé la L0 à plus d'étudiant par question de volonté. Les bas S faibles ne se sont pas vu proposé le parcours aménagé.

I. Ben Yaacov explique que la gouvernance a beaucoup hésité à donner les HRS aux référents pédagogiques des cursus prépa en juillet dernier.

T. Clopeau propose que les référents pédagogiques soient informés dès maintenant qu'il faut identifier et proposer aux étudiants qui semblent en avoir besoin la L0 au printemps.

I. Ben Yaacov informe le conseil que l'ICJ a classé les postes MCF et PR. Le département doit rendre à la FST la prospective RH annuelle. Si un interclassement doit être fait, la proposition est la suivante :

1. Maintien PR 25 logique et interaction (retraite F. Clarke)
2. Création MCF 25 géométrie
3. Création PR 25-26 physique mathématique, probabilités, analyse
4. Création 26 EDP
5. Création MCF 25-26 physique mathématique

P. Mironescu demande à ce que le classement soit approuvé par le labo.

I. Ben Yaacov explique que le classement a été fait en concertation avec Simon Masnou.

I. Gentil donne quelques chiffres concernant l'enseignement :

Force brut des EC du département : 18 178 h TD (moins 1 500h de détachement et CRCT)

22 539h éqTD d'UE de mathématiques à Lyon 1

Dont 17 729h TD donné au département de math (= heures sur les maquettes des formations département)

Différence de 5 000h : polytech, physique / chimie

Pour les 4 000h manquantes : heures sup et vacations

HRS

Une proposition est faite au conseil.

Certaines charges bénéficieront d'une charge fixe et les autres d'une part variable.

Les parts fixes concernent le responsable (96h) et responsable adjoint (64h) de la commission formation et le responsable licence (96h).

Les parts variables concernent les responsables de master et de mention.

La question se pose pour le master Didactique des Sciences qui est un master cohabilité avec l'ENS et Montpellier avec très peu d'étudiant inscrit en M1 et M2 à l'Université Lyon 1.

Des économies seront sûrement faite sur quelques lignes. Il faudra donc répartir l'excédent.

L'idée serait de donner des HRS également aux responsables des grosses UEs de Licence.

L. Tine a proposé de définir une nouvelle responsabilité donnant droit à des HRS, celle de la coordination avec le portail PCSI (travail aujourd'hui fait sans HRS par A. Frabetti)

I. Gentil souhaite que ce soit dorénavant les responsables d'UE qui planifie leurs salles sur ADE.

Le Conseil se termine à 14h30